



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE TRANSPORTS

Le Directeur général

Bruxelles, le 7 décembre 1999
D(99)

Cher Monsieur,

Votre lettre du 25 novembre 1999 a retenu toute mon attention. Après avoir pris les contacts nécessaires, je puis vous confirmer que le Commissaire Verheugen et mes collègues de la Direction Générale Elargissement suivent très attentivement la situation en Roumanie, notamment dans la perspective du Conseil européen d'Helsinki.

Je sais que vous avez eu également des conversations approfondies avec notre Délégué à Bucarest, M.Fotiadis, qui vous auront sans doute rassuré quant à la bonne coordination entre la Délégation et les services de la Commission à Bruxelles.

Comme vous le savez, la Commission, fortement soutenue par le forum des donateurs internationaux, a fait des suggestions pour améliorer l'organisation de l'administration roumaine en charge de la protection des enfants afin de mieux traiter ce problème dans son ensemble. Tenant compte de ces suggestions, le gouvernement roumain aurait décidé de créer une autorité unique qui ait compétence pour l'ensemble du secteur de la protection de l'enfance. Selon nos toutes dernières informations, cette autorité unique serait maintenant placée sous la responsabilité directe du Premier Ministre, ce qui irait dans le sens de vos recommandations.

Dans la limite de ses moyens, la Commission européenne maintiendra une forte pression sur le gouvernement roumain pour que soit résolu le problème des enfants. Dans la ligne des recommandations reprises dans les rapports réguliers d'octobre dernier, elle poursuivra ses efforts pour obtenir les garanties nécessaires sur ce dossier avant l'ouverture du Conseil européen vendredi prochain.

En ce qui concerne l'aide humanitaire de 5 millions d'Euros, j'ai été informé que, après le travail approfondi nécessaire pour pouvoir organiser de façon sérieuse une telle opération, les livraisons sont en cours depuis quelques semaines.

J'espère qu'au Conseil Européen d'Helsinki, les chefs d'Etat et de gouvernement dans leur communiqué final, mentionneront le sort des enfants roumains pour la première fois depuis 1989

François Lamoureux

M. François de Combret
SERA
20, rue de la Baume
F - 75008 Paris

Bien à vous

François Lamoureux